

Au 1^{er} septembre 2026



Améliorer la qualité de service et le parcours usager



Le bon réflexe France Rénov' pour démarrer son projet : rendez-vous en ECFR.



La porte d'entrée pour les demandes d'aides : création d'un compte personnel unique sur France Rénov', sécurisé grâce à FranceConnect+.



Stratégie nationale bas carbone (SNBC 3) et plan électrification

- Sortir progressivement des énergies fossiles
- Électrifier nos usages
- Faire du mix énergétique français le socle d'une électrification compétitive, souveraine et décarbonée

100 territoires d'électrification



seront accompagnés pour accélérer l'électrification des usages et la sortie des énergies fossiles.

Les ECFR



sont une première porte d'entrée pour accompagner les propriétaires du parc privé dans cette dynamique d'électrification des usages (notamment dans le secteur résidentiel).

Les aides ciblent prioritairement l'électrification des usages et les rénovations d'ampleur.



→ Ce qui change au
1^{er} septembre 2026

Rénovation par geste

Les forfaits ciblent principalement les PAC.

- ⊗ Les forfaits pour l'isolation, la ventilation et les autres systèmes de chauffage ne seront plus disponibles.

En revanche, l'éco-PTZ continue de les financer.

Rénovation d'ampleur via le parcours accompagné

Pour les maisons individuelles, les rénovations d'ampleur doivent comprendre des systèmes de chauffage et d'eau chaude décarbonés.

- ⊗ Il ne sera plus possible de bénéficier d'une aide si le projet prévoit de conserver une chaudière au gaz ; le fioul reste également exclu.

L'éco-PTZ rénovation d'ampleur est aligné sur ce dispositif.



→ Ce qui change au
1^{er} septembre 2026

Mono geste

Revalorisation de certaines fiches CEE

Rénovation d'ampleur

Accessibles aux résidences secondaires classées **E, F, G**, et aux résidences principales de moins de 15 ans classées **E, F, G**, pour des projets décarbonés.



→ Depuis
juillet 2026

5,5 %

taux applicable pour les PAC air/air



À venir : offre PAC clé en main (installation, entretien, financement du reste à charge et fourniture d'énergie). Conditions de l'offre restant à préciser.

Mon profil

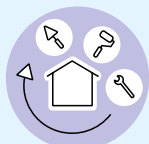
À quelle aide ai-je droit ?

Je repère mon projet de rénovation, la situation de mon logement et, si besoin, mon niveau de revenus.

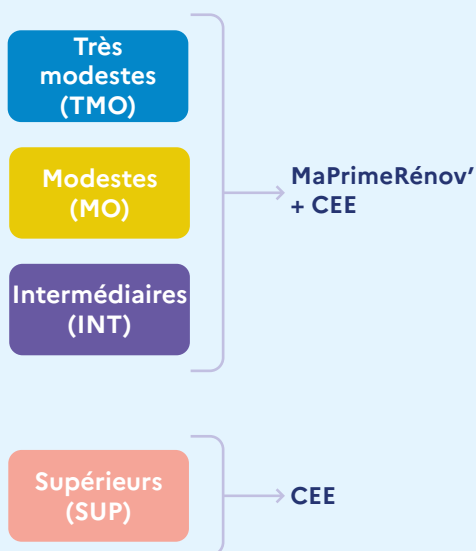
Quel que soit votre projet, vous avez la possibilité de consulter un conseiller France Rénov', qui vous apportera des conseils neutres et gratuits pour réussir votre rénovation et sécuriser votre parcours.



Rénovation par geste A à G



- Je souhaite installer une PAC



À venir : offre PAC clé en main (installation, entretien, financement et fourniture d'énergie).
Conditions de l'offre restant à préciser.

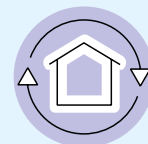
et / ou

- Je souhaite réaliser un autre geste

→ CEE pour tous les publics et MaPrimeRénov' sous certaines conditions.

OU

Rénovation d'ampleur E F G



- Je souhaite isoler mon logement et décarboner mon système de chauffage

